



Technicien(ne) études et/ou conception

PRODUCTION,
TRANSFORMATION

CONCEPTION-
METHODES

En quelques mots

Travaillant à partir d'un cahier des charges, le technicien bureau d'études contribue à l'élaboration d'un dossier de construction ou de fabrication, réalise les plans pour l'exécution des travaux, se charge de façon générale des calculs et de la conception.

Autres appellations

Technicien(ne) bureau d'études



Environnement de travail

Le/la technicien(ne) Etudes/conception travaille généralement pour un bureau d'études. Il peut soit travailler dans les locaux du bureau, soit être en détachement auprès d'un client du bureau d'études pour mettre en œuvre un projet. Il/elle est en communication régulière avec les différents services de l'entreprise (QHSE, production, R&D, commerciaux etc.). Il/elle peut également évoluer au sein de son bureau d'études en prenant davantage de responsabilités et en managant par exemple une équipe de techniciens.



Comment accéder à ce métier ?

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau bac +2. Après un bac général ou technologique, vous vous dirigerez donc vers un BTS ou un DUT. Le DUT en génie mécanique et productique est tout à fait approprié, mais il n'est pas le seul à mener vers cet emploi. Le DUT mesures physiques et le BTS industrialisation des produits mécaniques sont également valables. D'autres BTS peuvent aussi vous intéresser. Le BTS conception de produits industriels ou le BTS assistant technique d'ingénieur proposent des débouchés dans ce secteur.

Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, un technicien bureau d'études peut évoluer vers un poste de dessinateur projeteur, chef de projet, ou encore vers les méthodes/ industrialisation.



Ils parlent de leur métier

“

En tant que technicien de bureau d'études j'établi des projets de fabrication de pièces et de produits. Je m'occupe de la recherche de solutions à l'assistance technique, tout en répondant aux attentes et aux besoins. Concrètement, mon rôle consiste à réaliser des études et des plans en lien avec le cahier des charges du client et à gérer les différentes modalités du projet telles que l'élaboration des devis, le suivi des solutions proposées etc.

”